

# ECOLE MATERNELLE LES RENONDAINES

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 octobre 2016 / 18h00-20h00

### Etaient présents :

Directrice : Mme Céline Valente

Enseignants : Cédrine Barera, Sophie Mey, Christine Vincenot

Equipe RASED : Mme Laurence Mary

Responsable aux Affaires Scolaires (Mairie) : M. Delattre

Représentants des parents élus : Mmes Polsinelli, Rousse, Jouet, Lepère, Mr Ameyugo

Responsable de l'accueil de loisirs : Mme Richard

Etait absent : M Rodighiero

## 1- BILAN RENTRÉE SCOLAIRE

### A – Les effectifs

A ce jour, l'école compte 95 élèves répartis en 4 classes comme suit :

	Mme MEY (PS/MS)	Mme BARERA (PS/GS)	Mme VINCENOT (PS/MS)	Mme VALENTE (GS)	TOTAL SECTION
<b>PS</b>	8	15	7		<b>30</b>
<b>MS</b>	16		18		<b>34</b>
<b>GS</b>		9		22	<b>31</b>
<b>TOTAL CLASSE</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>95</b>

### TOTAL ECOLE : 95 élèves

En raison de la fermeture de la 4ème classe à Marie Curie une dizaine d'élèves habitant les nouveaux logements situés sur la N20 en zone dite "tampon" ont été inscrits à la prérentrée. Depuis la rentrée les effectifs sont stables mais d'autres livraisons immobilières sont prévues.

Le seuil est pour le moment bas.

### B – Le personnel

L'équipe enseignante reste inchangée : Mmes Barera, Mey, Vincenot et Valente. C'est Mme Guignette qui assure le quart de décharge tous les jeudis et 1 mercredi sur 4.

Pas de changement non plus pour l'équipe des ATSEM : Mme Chithi Fatima, travaille avec Mme Mey, Mme Goussard Samia, travaille avec Mme Barera et Mme Valente l'après-midi, Mme Carole Rouzeau, travaille avec Mme Vincenot.

L'entretien et la restauration, sont assurés par Sabrina Henry (actuellement en congé maternité et remplacée par Mme Dantan Sophie) et Mme Muntsh Catherine qui remplace Deepa Rajapaksha désormais rattachée à Ambroise Paré.

Il n'y a pas de changement par rapport au RASED. Il se compose de 3 personnes : Laurence Mary, maître E (aide à dominante pédagogique), Véronique Pujol maître G (aide rééducative), et Cécile Tardieu, psychologue scolaire. Elles interviennent sur les écoles de La Ville du Bois, Nozay (et Marcoussis en plus, pour la psychologue scolaire).

Une concertation enseignants /RASED est prévue mais pas encore planifiée. Lors de cette réunion, on réfléchit sur l'aide la plus adaptée qui peut être apportée aux élèves en difficulté. L'action de prévention (observation des élèves de moyenne section puis prise en charge des élèves « repérés ») n'aura lieu que sur Nozay cette année.

Les parents peuvent entrer directement en contact avec les enseignants du RASED.

Une réunion parents de petite section / RASED a été organisée en début d'année dans le but de proposer un lieu d'échange entre parents. Un seul parent était présent sur toute la commune.

## C – Les interventions

Le sport a repris depuis le 29 septembre avec Thierry Soraruff qui intervient pour les GS de Mmes Barera et Valente tous les jeudis au gymnase des Bartelottes.

4 cycles d'intervention répartis sur l'année (7 séances environ pour chacun) : jeux traditionnels, jeux de raquettes, gymnastique au sol et athlétisme.

Les élèves de GS bénéficieront de séances de natation à partir du mois de mars tous les mardis après-midi. La natation est comme toute activité obligatoire, il faut un certificat médical du médecin pour dispenser un élève de natation.

Conformément au règlement intérieur de la piscine, les élèves dispensés (maladie, verrues, molluscum) ne peuvent pas fréquenter la piscine et attendre sur les bancs encerclant les bassins (raisons de sécurité invoquées). Ils sont placés sous la surveillance des enseignantes restées à l'école.

Nous solliciterons les parents à s'inscrire sur le tableau dans le couloir d'entrée de l'école pour accompagner les enfants et aider au déshabillage / habillage, à la piscine. L'activité ne concernera que des grandes sections mais si des parents des autres niveaux souhaitent accompagner, ils seront les bienvenus.

Les bibliothécaires sont intervenus mardi 11 octobre et reviendront en novembre.

## D- Sécurité

De nouvelles consignes de sécurité ont été mises en place depuis la rentrée avec notamment l'obligation de réaliser 3 exercices PPMS (plan de protection et de mise en sécurité) par an en plus des 3 exercices incendie. Le 1er exercice aura lieu avant les vacances de la Toussaint. Il s'agira d'un entraînement face à une intrusion. Cet exercice s'effectuera en présence de la gendarmerie. Un diagnostic des locaux a déjà été effectué. Quelques aménagements sont prévus. Les enfants seront prévenus le jour même.

## E- Rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires font observer une plus grande fatigue des enfants surtout le jeudi, journée la plus difficile. La journée est trop longue.

Une réunion est envisagée fin novembre, début décembre en présence des 3 groupes de travail (enseignants, parents d'élèves, animateurs/ATSEM).

## **2- LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES**

Elles ont eu lieu le 07/10/2015 de 13h50 à 17h50. La réglementation impose une amplitude horaire de 4 heures incluant au moins une entrée ou sortie des élèves.

### **Statistiques :**

- 175 électeurs inscrits (180 en 2015)
- 116 votants (106 en 2015)
- 84 suffrages exprimés (96 en 2015)
- 32 bulletins blancs et nuls (10 en 2015)

Les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions avec des parents volontaires et organisés pour tenir le bureau de vote. On peut se féliciter de la participation avec environ 66,29% contre 58,9% l'an dernier. Le vote par correspondance a été largement incité et a probablement favorisé la participation (95 votes soit 82% des suffrages exprimés).

Le quotient électoral (suffrages exprimés / par le nombre de sièges à pourvoir) est de : 21 (24 en 201). 6 candidatures (4 titulaires et 2 suppléants) d'une seule liste (FCPE) ont été proclamées élues. Le trombinoscope des nouveaux parents élus a été affiché sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école et distribué dans les cahiers de liaison.

**L'installation d'une boîte aux lettres à destination des représentants de parents d'élèves est souhaitée.**

## **3- LE REGLEMENT INTERIEUR**

Comme tous les ans, le règlement intérieur de l'école doit être voté lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école.

Cette année le point 4.3 portant sur la sécurité a été modifié.

Après lecture par chacun, le règlement intérieur est soumis à l'acceptation des différents membres du conseil.

Il sera transmis par les cahiers de liaison accompagné par la charte de laïcité présentée lors de la réunion de rentrée.

**Les 2 documents devront être lus et signés par les familles.**

Un vote à main levée est réalisé et le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

## **4. LES PROJETS SCOLAIRES**

Un **avenant au projet d'école démarré l'an dernier a été rédigé.** Ce projet d'école permet de décider d'une orientation de l'équipe à partir de constats en fonction de plusieurs indicateurs.

Il a été choisi de travailler sur le langage oral à travers les arts. Le théâtre était l'axe principal et cette année les arts du numérique prolongeront le travail commencé.

Plusieurs actions seront menées. Pour commencer, une employée des cinémas de Chilly-Mazarin est intervenue sur les 4 classes. Elle a présenté différents jouets optiques (un

praxinoscope, des flip book ou encore un zootrope). Les élèves ont ensuite réalisé un film animé "stop motion" par classe. C'est la coopérative scolaire qui finance cette intervention. Un site d'école est en cours d'élaboration, les parents disposeront très prochainement de l'adresse, d'un identifiant et d'un code d'accès. Plusieurs rubriques y apparaîtront et notamment les projets de l'école. Les films animés y seront publiés. Un "coin des parents" sera également proposé pour les parents élus.

Parallèlement, les projets de classes s'articuleront cette année autour du **thème du voyage autour du monde** : littérature, arts visuels, découverte du monde...

**Un spectacle** sera offert aux enfants par la caisse des écoles pour un montant de 5€ par élève. La compagnie Les 3 Chardons présentera son spectacle « Gigote et le dragon » le vendredi 2 décembre matin à l'école.

**En raison des mesures de sécurité impliquées par le plan Vigipirate alerte attentat le marché de Noël** n'aura probablement pas lieu cette année en présence des parents. Un temps fort de Noël sera néanmoins organisé sur le temps scolaire : goûter, chants, et d'autres surprises. Les enfants réaliseront un objet et les parents pourront s'ils le souhaitent faire un don comme l'année dernière.

**Une sortie scolaire** sera programmée sur novembre ou décembre.

**Le photographe scolaire** est passé le 30 septembre.

**La fête de fin d'année** : la caisse des écoles propose d'organiser une fête commune à toutes les écoles organisée dans le parc de l'ISC.

Une réunion est prévue le 1<sup>er</sup> décembre à 20h30 à laquelle les parents sont conviés. L'idée est de faire remonter les avis des différentes équipes.

## 5. **LES TRAVAUX**

**Cet été**, il y a eu :

- Le remplacement des fenêtres du bureau a été commencé ainsi que la porte principale de l'entrée.
- Le forum a été repeint.
- Les sanitaires "élémentaires" ont été remplacés par des toilettes de petite taille et les urinoirs ont été remplacés. Une demande de carrelage au sol des urinoirs a été faite depuis la rentrée puisque pour le moment le sol est simplement peint ce qui pose des problèmes d'entretien (odeurs).
- La structure extérieure n'a toujours pas été remplacée mais devrait l'être prochainement. Il s'agira d'une location entrant dans le contrat de maintenance.

M. Delattre rappelle que toute demande de gros travaux ou nouvel aménagement doit passer par le service éducatif contrairement aux petites réparations qui sont gérées

directement par les services techniques. Mme Valente confirme que cette procédure est respectée depuis plusieurs années.

## **6. LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Un nouveau mandataire a été désigné, il s'agit de Mme Barera.

Les appels aux dons seront diffusés dans les cahiers de liaison à la rentrée des vacances d'automne. Ils ne sont en aucun cas obligatoires.

Toutefois, l'argent récolté par les différentes opérations (marché de Noël, vente d'enveloppes lors de la fête d'école, dons des familles...) ont permis de financer des sorties scolaires (ferme du p'tit brin de paille) ou encore l'intervention de Mme Gabaud, comédienne.

Nous avons réglé la cotisation OCCE.

Nous espérons pouvoir acheter cette année du matériel numérique (micro, tablette...).

A ce jour, le solde de la coopérative s'élève à 1793 €.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

M. Delattre rappelle qu'une proposition de formation aux gestes des premiers secours a été faite par la mairie à destination des personnels enseignants.

Fin : 20h05

Prochain conseil d'école : 30/03/2017 à 18h00

La directrice,  
Mme Valente